

Les critères qualité des cas publiés par la CCMP

Pour qu'un établissement soit accrédité EQUIS, il faut produire les preuves d'une activité de création et de publication de supports d'enseignement régulière et de qualité.

En 2006, la CCMP avait attiré l'attention de tous les producteurs de cas sur le risque de voir le dépôt de cas à la CCMP se transformer en « dépôt légal », pour attester officiellement d'une activité de publication, et les cas déposés ne plus être que des objets de recherche et non plus des supports de formation.

Dès cette année-là, conformément à sa mission de promotion de la Méthode des Cas et pour garantir que les cas qu'elle publie restent des supports pédagogiques (réalisés avec une entreprise, testés avec des apprenants, transférables en l'état et immédiatement utilisables par un enseignant autre que leur auteur), la CCMP a identifié 6 critères-qualité.

En 2007 le référentiel du label EQUIS de l'EFMD a été actualisé.

Dorénavant, le cas -« Case Study »- devient un support de formation à part entière, aux côtés d'autres produits pédagogiques -"teaching materials"- (pages 44 et 45 du référentiel 2007).

Dans sa version actualisée, le référentiel EQUIS 2007, identifie trois indicateurs signifiants ("Key Words") pour tout support pédagogique :

- la transférabilité ("Transferability")
- l'innovation ("Innovation")
- le caractère original ("Taylor-Made")

Les cas ("Case Studies") constituent donc aujourd'hui une catégorie de supports de formation à part entière.

Leur publication, au sein d'une Centrale de Cas (« Case Clearing House »), est un critère explicitement pris en compte dans le processus d'accréditation EQUIS 2007.

Le rôle d'éditeur ("Publishers") des Centrales de Cas est, de ce fait, explicitement reconnu et la fonction première du cas en tant que support de formation est ainsi réaffirmée.

Les critères-qualité promus par la CCMP s'inscrivent parfaitement dans ce référentiel actualisé.

Synthèse des 6 critères qualité de la CCMP

Les trois premiers correspondent aux « Key Words » de la version 2007 de la norme EQUIS / EFMD (tableau page 44 de la norme) : <http://www.efmd.org>, rubrique Accreditation / EQUIS

Critères	Indicateurs
<p>Niveau élevé de transférabilité à des utilisateurs autres que l'auteur du cas.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Scénarios d'animation du cas correspondant à une pédagogie plus ou moins guidée en fonction des publics et des objectifs de formation visés. En fonction du niveau de connaissances préalables et/ou du degré d'expérience professionnelle des apprenants, des batteries de questionnements progressifs pourront être proposées pour aider les apprenants à conceptualiser et formaliser la problématique et ses hypothèses de résolution. Ceci peut aller d'une série de questions précises qui appellent des réponses univoques pour les débutants (découverte), jusqu'au cas sans aucun questionnement explicite (approfondissement), en passant par des questions très ouvertes mobilisant les capacités de l'apprenant à utiliser son expérience professionnelle et les connaissances préalablement assimilées, de façon autonome. • Scénarios d'animation du cas diversifiés et alternatifs en fonction de types d'utilisation différenciés (cas d'examen, fil rouge, à tiroirs...) et du temps d'animation dont on peut disposer. • Conseils d'utilisation et transfert de bonnes pratiques d'usage des outils pédagogiques fournis (tableaux de simulation, témoignages filmés réels, documents d'entreprise), pensés et organisés de façon cohérente et en relation explicite avec l'objectif pédagogique identifié. • Articulation didactique pertinente entre l'exposé de la problématique traitée dans le cas et sa mise en perspective avec les concepts académiques sous-jacents. • Présence d'une bibliographie permettant d'aller au delà du traitement immédiat de la problématique abordée dans le cas. • Éléments de résolution de la problématique issus de l'entreprise : exposé de la ou des solution(s) adoptée(s) par l'entreprise et/ou de recommandations stratégiques argumentées. • Garantie de deux animations du cas et retour d'expériences du formateur sur les animations réalisées (réussites, difficultés, effets atypiques...). • Dépôt simultané de la version du cas en Français et en Anglais.
<p>Caractère innovant de la structuration didactique.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Pertinence de l'instrumentation TIC <ul style="list-style-type: none"> ○ Diversité des modalités d'animation préconisées (présentiel, distanciel, mixte...) ○ Diversité et pertinence de l'enrichissement médias • Inventivité du scénario pédagogique.
<p>Caractère original de la thématique et ou des approches pédagogiques</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Thématique, problématique et/ou fonction d'entreprise peu traitée dans les cas déposés à la CCMP. • Approches et apports pédagogiques (recherchés / constatés) atypiques.

<p>Authenticité de la situation managériale abordée.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Réalisation du cas en coopération attestée avec une entreprise. • Réalisme de la problématique et vraisemblance du scénario.
<p>Finalisation et pertinence éditoriales du manuscrit du cas.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Conformité avec la feuille de style de la CCMP. • Organisation cohérente des fichiers qui composent le manuscrit. • Degré de relecture formelle du manuscrit (coquilles, orthographe, syntaxe, niveau et registre de langue). • Optimisation des fichiers et des formats électroniques
<p>Reconnaissance par les pairs / utilisateurs</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Retour d'information de la part des enseignants utilisateurs des cas publiés par la CCMP. • Nombre de ventes d'un cas dans une période donnée (18 mois après publication). <p>Remarque : la CCMP publie des produits pédagogiques écrits et déposés par des enseignants exclusivement vendus et utilisés par d'autres enseignants et formateurs.</p>